

"On ne peut pas être payées au-delà de 8 h de travail"

L'Association relais départemental des assistants maternels et familiaux (Ardepamf 13) réunit 510 AM et AF dans le département dont 244 à Marseille. Son rôle ? Renseigner ces professionnels sur des questions de loi, sécurité, formation, mais aussi les parents à l'occasion.

■ **Constatez-vous vraiment une tendance à se regrouper de la part des AM ?**

Depuis 7, 8 ans, elles sont de plus en plus à se monter en associations. La raison est simple : elles ont besoin d'échanger, d'instaurer des groupes de paroles, pour des échanges d'expériences et aussi pour rompre leur solitude. Il y a bien les Relais assistantes maternelles (Ram), qui sont là, en théorie, pour permettre aux AM de se regrouper dans un lieu aux normes

et proposant des activités. Mais à Marseille, il s'agit de relais associatifs payants, auprès desquels il faut s'inscrire longtemps à l'avance. Enfin, à l'Ardepamf 13, nous incitons les AM à participer à des formations. Cela permet aussi de rompre leur isolement, d'autant que leurs 120 h de formation initiale ne suffisent pas.

■ **En quoi consiste votre combat ?**

Nous voulons faire reconnaître cette profession comme un vrai travail. Il n'est pas rare, par exemple, que Pôle emploi pousse des personnes à s'installer comme AM. Or, ce métier demande beaucoup de sacrifices. Conséquence : on se retrouve avec des AM qui endorment les enfants avec des sirops... Nous aimerions aussi avoir accès à une formation pendant notre temps de tra-

vail, comme tous les salariés, alors que nous le faisons sur nos jours de congés. Enfin, certains textes méritent d'être homogénéisés. Si notre convention collective (2004) stipule qu'on ne doit pas être payées au-delà de 8 h de travail, une loi, sortie dans la foulée, indique que toute heure doit être payée. Et on doit se débrouiller avec ça !

■ **Est-il vrai que la profession est assez peu contrôlée ?**

Le Conseil général ne dispose pas d'assez de puéricultrices pour effectuer des contrôles au domicile des assistantes maternelles. Conséquence : les AM, qui manquent déjà d'interlocuteurs, ont encore moins l'occasion de se confier à ces référentes.

B.J.